



Service : Marchés Publics
J.N.V / NAB
DC2025-121

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-09

Objet : TRANSFORMATION DU CCAS EN POSTE DE POLICE MUNICIPALE
LOT6 / Plomberie / Chauffage / Ventilation

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-8

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant les modifications de faible montant devenues nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage,

DÉCIDE

La prise en compte des modifications de faible importance du marché induites comme suit : Alimentation chauffage au R+2 et raccordement électrique CVC non prévus au marché

Modification	Incidence financière oui/non	- Montant HT €	+ Montant HT €
Poste 2 Chauffage	Oui		+ 886.40 €
Electricité	Oui		+ 2 352.26 €
Total			+ 3 238.66 € HT
Total incidence financière avenant 1			+ 3 238.66 € HT
Pourcentage avenant 1			+8.52 %

Le montant du marché est porté à 41 228.66 euros HT soit 49 474.39 TTC.

Les dépenses seront imputées au compte budgétaire suivant : article 2313

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 26 novembre 2025

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le .12.10.2026
et de la publication le .12.10.2026